

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1101743/CAN600031/2600224 /
 Date : 22/01/2026
 Contact : CAMBRAYE Christophe

UI AURA - INEO RCC
 654 CRS DU 3E MILLENAIRE
 BP
 69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Auvergne Très Haut Débit ATHD
 32 RUE CLOS NOTRE DAME
 63000
 CLERMONT FERRAND
 0676380056
 laurent.picard@orangeconcessions.com

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence
 d'Aurillac
 RUE NICEPHORE NIEPCE
 15000 AURILLAC

Permission accordée : Conforme à la PI du 23/01/2026
 Date et signature : (Nom et qualité)

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel



Philippe BENIT

Le 27/01/2026

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du

Niveau d'urgence

Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux

15290 PARLAN - RD233.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	8		m. d'alvéole	16	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : Tranchée sur 8m + pose chambre telecom pour le compte du rip ATHD

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 25/02/2026

Durée prévisible des travaux : 90.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041



PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 233

Demande de: CML 15 pour ORANGE

Objet de la demande: Réalisation de conduite multiple

Commune(s): PARLAN : rue fontaine saint Georges

Le 23 janvier 2026, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC

Monsieur Christophe CAMBRAYE représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

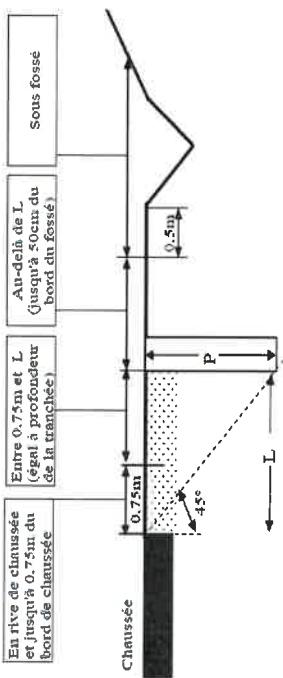
Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

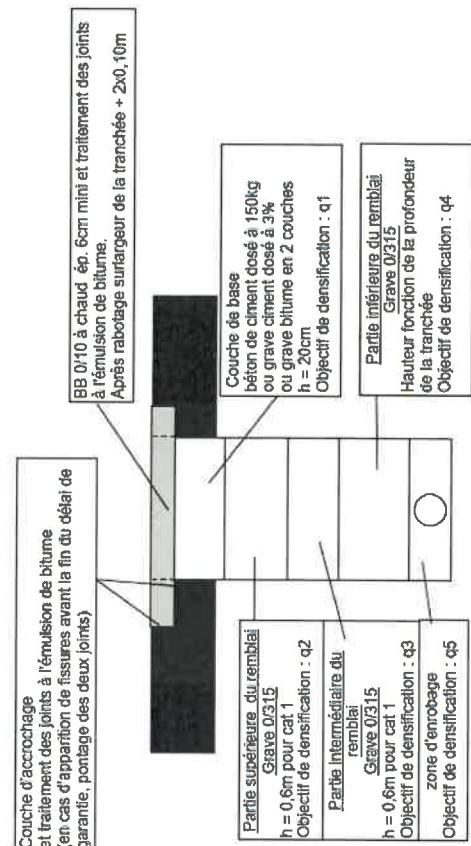
N° RD	Catégories et niveaux RD	Côte de la route	Technique*	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC			N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI)
				En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	
233	Cat 3	Au PR5+300	G	TT	5m		3m
		Au PR5+300	D	TT			1x2m

* Techniques :
 TT = tranchées traditionnelles
 TE = tranchées étroites
 FD = Forage dirigé
 F = Fonçage
 SA = Supports aériens



Couche d'accrochage et traitement des joints à l'éмуulsion de bitume
 (en cas d'apparition de fissures avant la fin du délai de garantie, pontage des deux joints)

Schéma n°7 Tranchée isolée sous chaussée de toutes les RD (cat. 1, 2 et 3) (projet à faible impact type branchemet particulier)



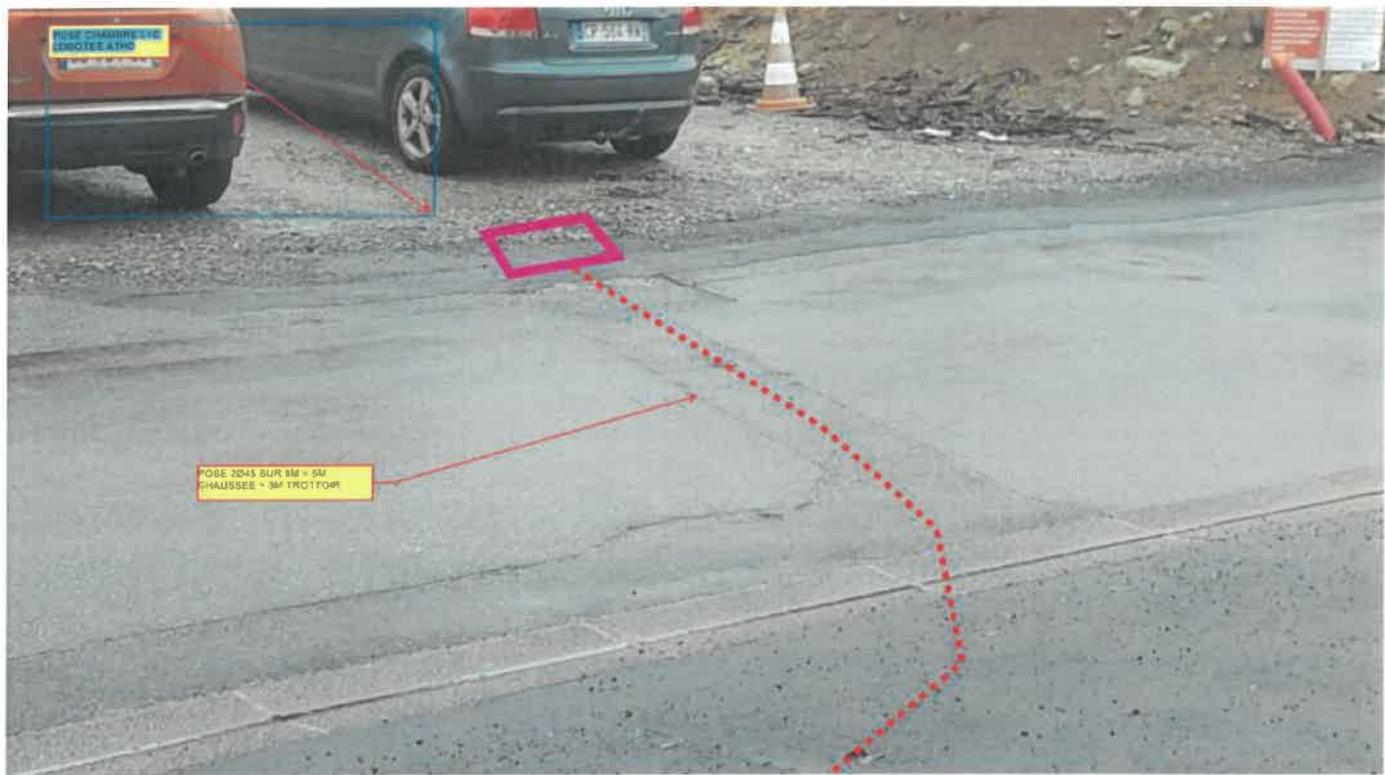
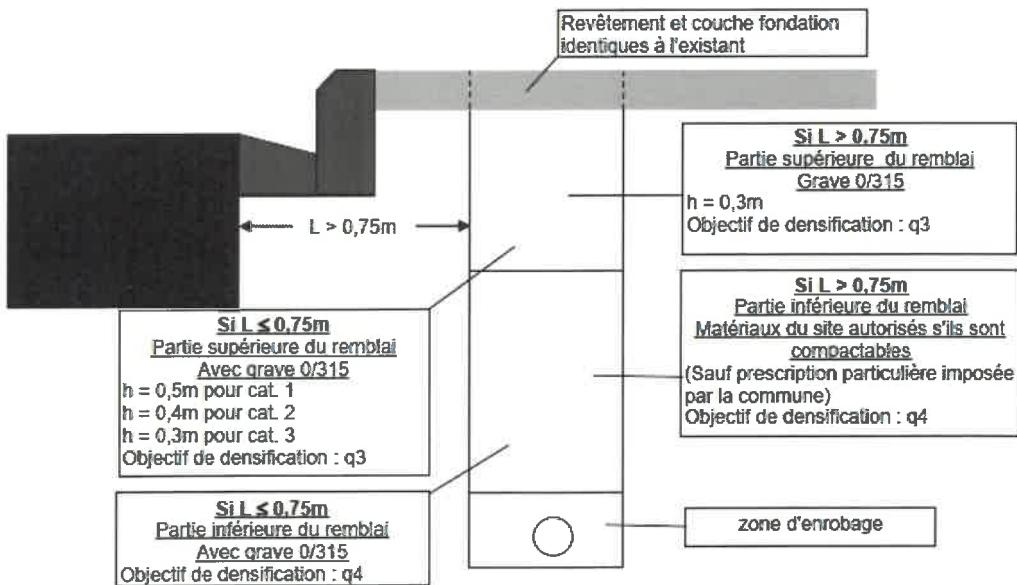


Schéma n°10 sous trottoir ou sous accotement revêtu RD catégories 1, 2 et 3



MAIRIE PARLAN

PARLAN, le 26.01.2026

Le Maire de la Commune de PARLAN
à Monsieur le Président
du Conseil départemental du Cantal

DEMANDE D'AVIS SUR PERMISSION DE VOIRIE AU TITRE DE L'ARTICLE L 112-3 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE

OBJET DE LA DEMANDE :

Demandeur : CML 15 pour ORANGE

Voies concernées : Route départementale n°233

Commune(s) : PARLAN : rue fontaine saint Georges

Description des travaux : Réalisation de conduite multiple

Prescriptions proposées :

- Création d'une artère fibre conformément à la proposition d'implantation ci-jointe

AVIS (1) : Favorable - Défavorable pour les motifs suivants :

Le Maire de la Commune de PARLAN



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL
Agence d'AURILLAC Rue Nicéphore Niepce
15000 AURILLAC
Affaire suivie par : F MEMBRADO

Email : aaurillac@cantal.fr

(1) Rayer la mention inutile